

Code de la rue

Sensibilisation au partage
de l'espace public



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

1

Code de la rue Contexte de la démarche

Le déploiement du Code de la rue
Septembre 2025

toulouse
métropole

Contexte du projet Code de la rue

Une volonté d'améliorer le partage de l'espace public

La réglementation évolue et les formes de mobilité aussi. La démarche Code de la rue vise à apporter une **réponse aux conflits d'usage dans l'espace public** et une meilleure prise en compte des usagers les plus vulnérables.

Action de sensibilisation en complément du volet réglementaire tel que la « Ville à 30 » pour faciliter la cohabitation.

Une démarche qui prend la forme :

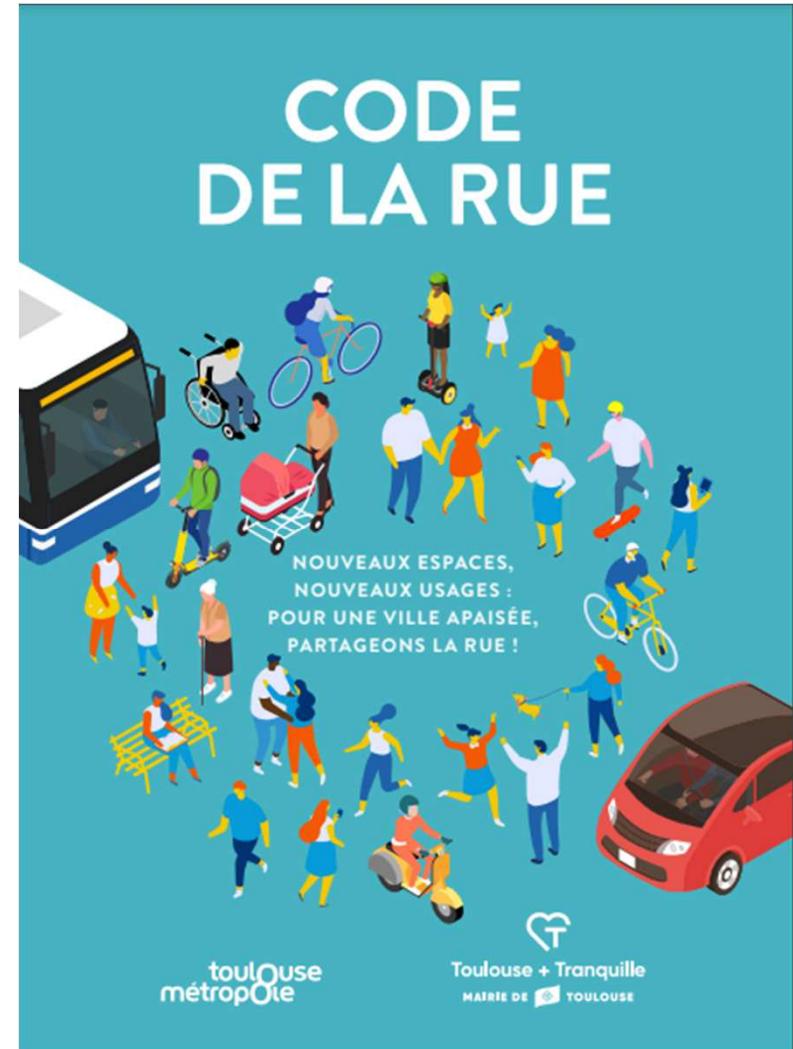
- 1) D'une campagne de communication (expliquer, rappeler, promouvoir)
- 2) De compléments réglementaires
- 3) De campagnes de verbalisation et de sanction

Une démarche concertée

Concertation dans les 6 secteurs de Toulouse. Plus de **1000 contributions** mettant en avant des **attentes** en termes d'aménagement mais également **d'actions de sensibilisation, de pédagogie et de contrôle sanction**

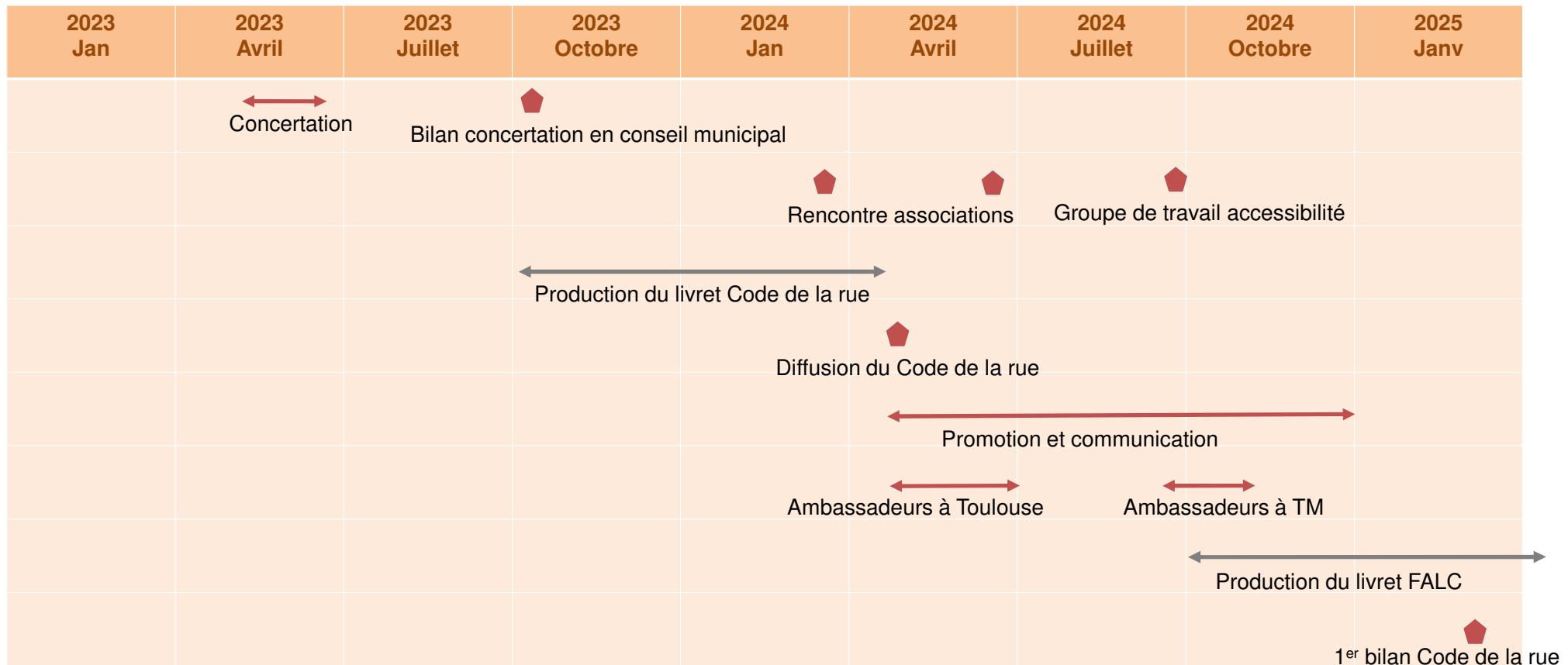
> Ces éléments ont permis de construire un **projet qui réponde aux attentes des usagers**

Le déploiement du Code de la rue
Septembre 2025



toulouse
métropole

Avancement de la démarche Code de la rue



Le déploiement du Code de la rue

Le livret Code de la rue

Philosophie de la démarche :

Un message **positif et bienveillant** : bénéfices des bons comportements pour soi et les autres usagers

Pour une ville tranquille: apaiser les relations entre les différents modes de déplacement

Un message phare commun à tous les modes de déplacements « être visible et prévisible »

Une sensibilisation axée sur les piétons et les plus fragiles (PMR) pour une meilleure prise en compte par tous les usagers

Forme:

Format A5 de 28 pages

De nombreuses illustrations pédagogiques et peu de texte

- Mise à disposition de la **maquette du livret**
- Communication à mener par chacune des communes

Le déploiement du Code de la rue
Septembre 2025

SOMMAIRE

04-05 Espace public, règles générales pour le vivre-ensemble

06-07 Les piétons

08-09 Les cyclistes

10-11 Les conducteurs de trottinettes électriques et engins similaires

12 Les automobilistes et assimilés

13 Les conducteurs de deux-roues motorisés et assimilés

14-15 Bien équipé, mieux protégé

16-17 La ville apaisée

18-19 Les zones de rencontre, vitesse limitée à 20 km/h

20-21 Les aires piétonnes, à l'allure du pas

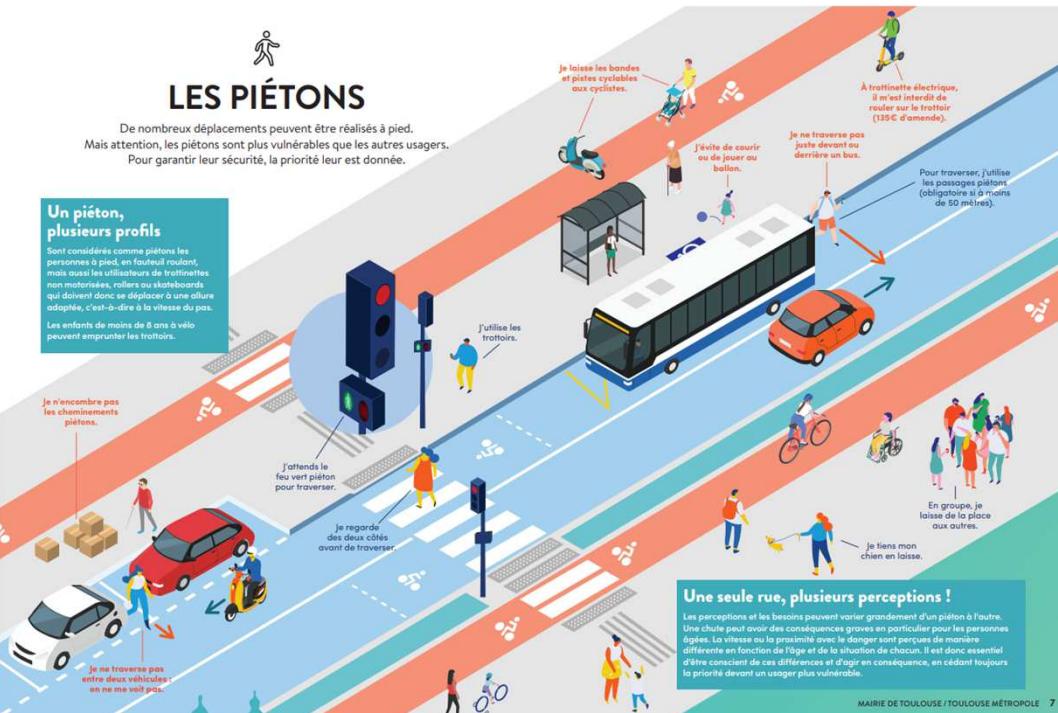
22-23 Les cas particuliers

24 Les zones de chantier

25 Les abords des écoles

26-27 Dans ma rue, les autres gestes pour une ville apaisée

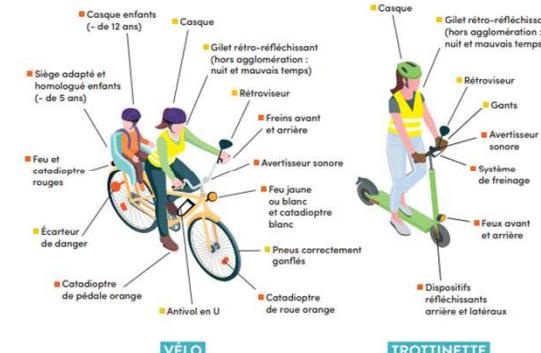
Avancement de la démarche Code de la rue



Le déploiement du Code de la rue
Septembre 2025

BIEN ÉQUIPÉ, MIEUX PROTÉGÉ

Obligatoires ou fortement conseillés, les équipements sont faits pour vous protéger. Leurs rôles ? Vous rendre plus visibles, réduire la gravité des blessures en cas d'accident. Le point en fonction de votre moyen de déplacement.



Entretien et contrôle

Avant de prendre la route, assurez-vous du bon état de votre véhicule et de vos équipements obligatoires. Une trottinette ou un vélo doivent être en bon état, avec des pneus correctement gonflés et bien gonflées et non vissées. Les véhicules nécessitent un entretien régulier. Ces contrôles réduisent les risques de panne et d'accident, ils prolongent aussi la vie des véhicules et favorisent une conduite économique. Autant de bonnes raisons de ne pas les oublier !

■ Obligatoires
■ Fortement conseillés



je ne modifie pas les caractéristiques de mon engin (par exemple, je ne change pas mon pot d'échappement et je ne débride pas mon véhicule pour qu'il aille plus vite).

je ne modifie pas les caractéristiques de mon engin : le débrideur est interdit et l'amende coûte 135 euros.

* Spécificités cyclomobiles légers

LES CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS ET ASSIMILÉS

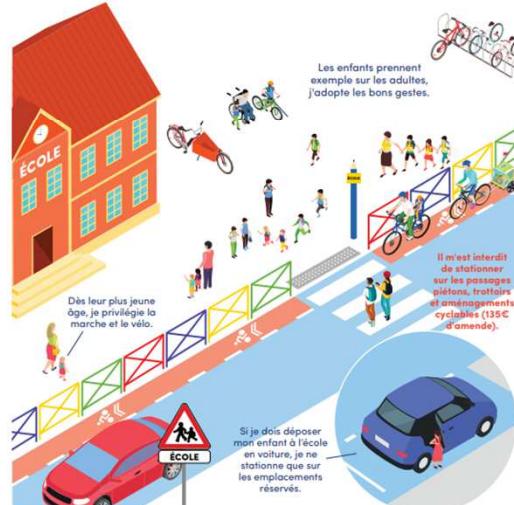
À scooter ou à moto, la circulation en ville est plus aisée mais expose les conducteurs à des risques graves vis-à-vis des voitures et des camions. La fluidité ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.



MAIRIE DE TOULOUSE / TOULOUSE MÉTROPOLE 13

LES ABORDS DES ÉCOLES

Les enfants sont les usagers de la rue les plus vulnérables car moins visibles et moins prévisibles. Faisons preuve de vigilance aux abords des écoles. Elles sont signalées par des panneaux, des marquages, du mobilier urbain spécifiques ou sont fermées à la circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes (rues scolaires).

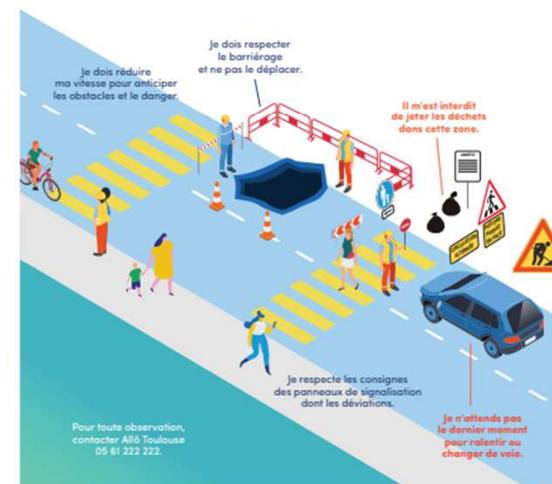


MAIRIE DE TOULOUSE / TOULOUSE MÉTROPOLE 25

Septembre 2025

LES ZONES DE CHANTIER

Une ville qui vit est une ville qui rénove, qui s'équipe, qui construit et qui s'adapte. Les chantiers sont source de bruit, de poussière et de ralentissement de la circulation. Ils présentent une gêne pour les usagers qui doivent respecter certaines règles. Gardons à l'esprit que ces travaux sont provisoires et visent à embellir notre cadre de vie.

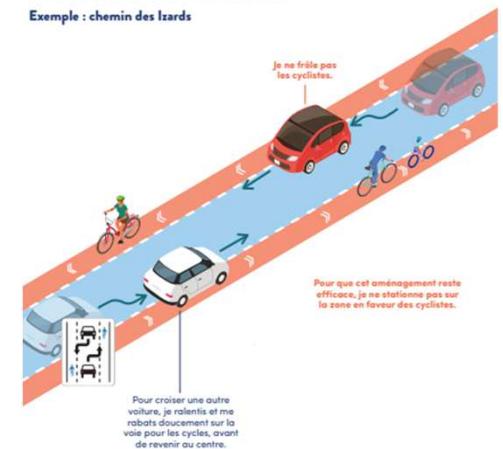


LES CAS PARTICULIERS

LES CHAUSSEES À VOIE CENTRALE BANALISÉE

Les chaussées à voie centrale banalisées matérialisent la circulation des cyclistes, tout en permettant aux voitures de circuler dans les deux sens. Concrètement, pour se croiser, celles-ci peuvent se rabattre un court instant sur la voie cyclable, avec précaution et en tenant compte de la présence éventuelle de cyclistes.

Exemple : chemin des Izards





Code de la rue

La campagne de

communication

Le déploiement du Code de la rue
Septembre 2025

toulouse
métropole

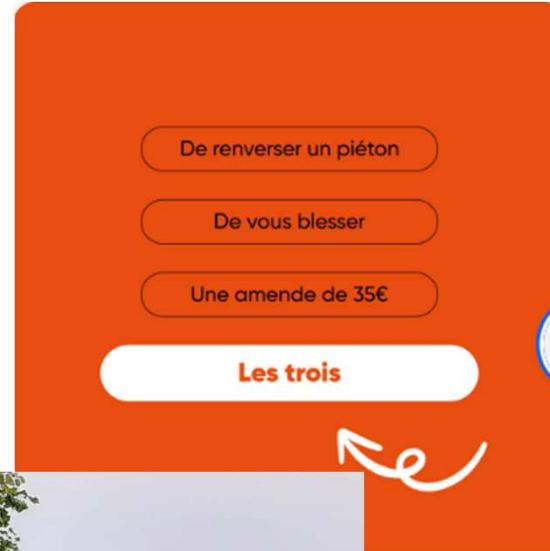
Actions de communication



Plan média



Plan média



<https://www.facebook.com/watch/?v=2446818429010723>

Les ambassadeurs

Convention avec l'association UnisCité : mobilisation de volontaires en service civique

Objectifs : établir la communication avec les différents usagers pour promouvoir le partage de l'espace public et rappeler les bons gestes

Au total : 100 interventions prévues

■ Plus de 900 échanges actifs

Le déploiement du Code de la rue
Septembre 2025



La verbalisation

Mobilisation de la Police municipale

3 à 5 opérations par semaine depuis février 2025

Plus de 900 verbalisations

Travail accompagné par les campagnes de communication



Le déploiement du Code de la rue
Septembre 2025

3

Code de la rue

Les premiers retours

Le déploiement du Code de la rue
Septembre 2025

toulouse
métropole

Succès de la démarche mais freinée par le manque d'animation

Fort intérêt pour la démarche : de nombreuses sollicitations au sein du territoire et en dehors

Demande de compléments : volet TC (couloirs bus, au droit des arrêts, voies dédiées, etc.)

Acteurs mobilisés : Tisséo, Enedis, Maison du Vélo,, Brigade de sécurité routière au circuit Daniel Pescheur, Airbus, etc.

Sollicitation des associations pour la diffusion : Prévention SR

□ Intervention auprès des vélocistes, auto/moto-écoles > pas de moyens humains pour activer ces leviers

Nécessité d'expliquer les aménagements lorsqu'ils sont déployés

Travail conjoint avec la Police municipale



Merci



Toulouse + Tranquille

MAIRIE DE



TOULOUSE